

Budget du Québec : les pensions alimentaires des enfants toujours détournées sous le Parti Québécois

Montréal, le 20 novembre 2012 - Suite au dépôt du budget du Québec, le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) déplore que le Parti Québécois décide de continuer à détourner les pensions alimentaires des enfants les plus appauvris. Il y a longtemps que les pensions alimentaires pour enfants ne sont plus considérées comme un revenu du parent gardien au niveau de l'impôt, alors qu'elles sont considérées comme un revenu du parent pour les personnes les plus pauvres. Les enfants ne peuvent pas bénéficier de leur pension, puisque celle-ci vient réduire le revenu de leur parent gardien qui reçoit de l'aide sociale ou des prêts et bourses.

Amélie Châteauneuf, porte-parole du FCPASQ, explique: *« il s'agit d'un détournement pur et simple de fonds destinés aux enfants les plus pauvres. Pourquoi les enfants des travailleurs et travailleuses ont-ils le droit à la totalité de leur pension alimentaire, alors qu'on prive les enfants des personnes assistées sociales et des étudiantEs de la leur »?*

Pourtant, lorsqu'ils étaient à l'opposition, des députés péquistes avaient déposé, à deux reprises, des projets de loi pour que le gouvernement mette fin à ce détournement qu'ils qualifiaient alors de «profonde injustice» (Monique Richard), de «discrimination systémique» (Carole Poirier) et «d'outrage à la plus élémentaire des moralités» (Yves-François Blanchet). La ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, madame Agnès Maltais a récemment affirmé que son ministère «travaillait» pour mettre fin à cette situation. Le FCPASQ se demande pourquoi le Parti Québécois n'a pas saisi l'occasion du dépôt du budget pour mettre fin à une politique que ses députéEs qualifient eux-mêmes d'injuste, de discriminatoire et d'immorale. Il est très décevant que cela ne fasse pas partie des priorités de ce gouvernement.

Le FCPASQ est un regroupement national d'une trentaine d'organismes locaux ayant pour mission de défendre les droits des personnes assistées sociales.